

“L'ORANIE CYCLISTE”

HEBDOMADAIRE

Rédaction Générale :

58, Rue Jean Azémar

ORAN

CCP : CROFFC Alger n° 976-77



Organe Officiel du C.R.O.F.F.C.

DIRECTEUR-GÉRANT :

M^r Jules DUMESGES

Secrétariat Général :
M. Nicolas CATABARD
2, Rue d'Auppeu - ORAN

Téléphone : 285-81

Le Carnet du C.R.O.F.F.C.

Mariage. — Le Président et les Membres du C.R.O. adressent leurs félicitations à M. Edmond Escribe et à Mlle Nicolle Rodriguez, fille de M. Rodriguez, membre du C.R.O. et délégué de la F.F.C. à Tlemcen, à l'occasion de leur mariage qui a été célébré à Tlemcen le 2 décembre 1957.

Distinctions honorifiques. — La Médaille d'Or de l'E.P.S. est venue récompenser les efforts et les mérites de MM. Fouques Duparc, député-maire de la Ville d'Oran et Garagnon, Chef du Service Interdépartemental de l'E.P.S. et des Sports à Oran. Le Président, les Membres du C.R.O., les dirigeants de clubs et leurs licenciés sont heureux de pouvoir leur adresser leurs plus sincères félicitations pour cette distinction qui les honore particulièrement pour tout leur attachement à tous les sports et dont leurs heureux encouragements et bienfaits contribuent pour une très grande part à leur prospérité.

Le C.R.O. en deuil

JOSEPH SEGURA MEMBRE DU C.R.O. DIRIGEANT DE LA R.O.O. EST MORT

Malade depuis de très longs mois, Joseph Ségura est mort et sa disparition a été lourdement ressentie au sein du C.R.O. où il ne comptait que des amis.

Estimé de tous les membres du C.R.O. et de tous les licenciés et dirigeants des clubs d'Oranie, Ségura s'était tout particulièrement distingué à Saïda où avec les dirigeants G.C.S., il avait donné un essor tout particulier au cyclisme aux abords des Hauts-Plateaux. Muté en avancement à Oran-Marine dans les C.F.A., il était devenu dirigeant de la R.O.O. et élu membre du C.R.O. en 1955. Malheureusement la maladie qu'il avait contractée à Saïda l'empêchait de mener à Oran la même activité.

Après des hauts et des bas, la mort l'a enlevé brusquement à l'affection de sa famille et de ses très nombreux amis. En cette pénible circonstance, les membres du C.R.O. présentent à sa famille éplorée et aux dirigeants et licenciés de la R.O.O. leurs plus sincères condoléances.

Pour que vive « L'Oranie Cycliste »

Tout comme pour les licenciés coureurs, la nouvelle saison vient de s'ouvrir pour l'Oranie Cycliste. Toujours aussi nombreux et soucieux de lui assurer une longue vie, ses lecteurs continuent à répondre à l'appel qui leur a été lancé et à faire parvenir pour l'année 1958 leurs généreux dons.

LISTE DES MEMBRES BIENFAITEURS

M. Tartarin, dirigeant de la JSSE, chef de fabrication à la briqueterie d'Arbal. M. Campenet, dirigeant du V.C.M. à Mostaganem ; M. Pierre Gay, Président d'Honneur du CRO ; M. Cadène Sylvestre, industriel ex-dirigeant du SCO ; M. Serviès Georges à Oran ; M. Gagliardo Edouard, commerçant et dirigeant de la ROO à Oran ; M. Sanchez Joseph, ex-dirigeant du VCML à Bel-Abbès ; M. Giméno Charles, membre du CRO, dirigeant du COB à La Sénia ; M. Yvars Michel, dirigeant du COB à Oran.

Le coin des vainqueurs

MAGNIFIQUE DOUBLE DE SANCHEZ QUI ASSURE AU C.O.B. SON PREMIER SUCCES DE LA SAISON 1958

Disputé avec la même ardeur et émaillé de nombreuses échappées le Prix d'Ouverture du COB a connu un nouveau succès de la part de ses nombreux concurrents. Sur la fin les meilleurs se regroupèrent pour se livrer l'assaut final qui eut lieu dès les premiers virages de la côte de Misserghin. C'est là que le fin et rusé Sanchez se détacha pour s'envoler vers la victoire.

Inquiété un instant par le retour de Giméno, il redoubla d'ardeur lorsque ce dernier fut victime d'une crevaisson et évita ainsi le retour de Saïd qui ne voulait pas s'avouer vaincu.

Sanchez très en progrès depuis l'an dernier semble avoir repris avec cœur son métier et la place qu'il s'était réservée parmi les jeunes espoirs. S'il le veut il peut très bien faire, car nombreuses sont ses

qualités. Avec lui renaît l'ère de gloire d'une ancienne famille de champions cyclistes celle des Altiéri dont il se montre déjà le digne successeur.

A son nom, il convient d'ajouter aussi celui du C.O.B. son nouveau club dont le double succès est déjà tout en l'honneur de ses dévoués dirigeants.

Les clubs affiliés en 1958

N° 1 CLUB OLYMPIQUE BOULANGER (C.O.B.)

Président d'Honneur : M. Ibanez Marcel.
Président actif : M. Yvars Gustave.
1^{er} Vice-Président : M. Alcalá Joseph.
2^{me} Vice-Président : M. Yvars Michel.
Secrétaire : M. Catabard Nicolas.
Trésorier : M. Giméno Charles.
Membre Correspondant : M. Catabard Nicolas, 2, rue d'Auppeu, Oran. Tél. : 249-49 et 285-81.
Siège Social : 34, Avenue de la République - Bar Tango à Oran.
Couleurs : Vert bande rouge.
Société S.A.G. N° 3491.
Date de fondation : 3 Septembre 1941.
Autorisation préfectorale : 7 Septembre 1949.

★★★

N° 2 ASSOCIATION SPORTIVE POLICE ORAN (A.S.P.O.)

Président d'Honneur : M. Lemoine Guy.
Président actif : M. Moisson Paul.
1^{er} Vice-Président : M. Archilla François.
2^{me} Vice-Présidents : MM. Lavarélo Maurice et Rojo Antoine.
Secrétaire : M. Bensoussan Albert.
Trésorier : M. Guillem Joseph.
Membre Correspondant : M. Archilla François, 116, Avenue Sidi-Chami, Oran.
Siège Social : Avenue de Tunis - Oran.
Couleurs : Bleu parements rouges.
Date de fondation : 2 Avril 1946.
Autorisation préfectorale : 2 Avril 1946.

★★★

N° 3 JEUNESSE SPORTIVE SAINT-EUGENOISE (J.S.S.E.)

Président d'Honneur : M. Lepori Aristide.
Président actif : M. Anglès Henri.
1^{er} Vice-Président : M. Ségura Eugène.

2^{me} Vice-Président : M. Bandini Antoine
 Secrétaire : M. Tustes André
 Trésorier : M. Grangier Louis.
 Membre correspondant : M. Tustes André, 13, rue Henri Huc à Oran.
 Siège Social : Rue Puvis de Chavannes, Oran.
 Couleurs : Violet, bande et parements blancs.
 Société S.A.G. N° 3.101.

Les Challenges du C.R.O.-F.F.C.

Pour récompenser les clubs de leurs efforts le C.R.O. a mis en compétition deux Challenges dénommés « Challenge du Nombre » et « Challenge du Mérite » qui deviendront la propriété des clubs qui en auront été les vainqueurs pendant 3 années consécutives ou non. Au cours de ces premières années la lutte entre les clubs a été déjà serrée et très serrée parfois même. Pour la rendre plus belle et plus passionnée encore voici ce qui a été proposé par M. Dumesges, président du CRO et accepté par les Membres de la C.S.R.

CHALLENGE DU NOMBRE

Le « Challenge du Nombre » qui concerne tout particulièrement les licenciés de toutes classes et de toutes catégories continuera à voir attribuer à chaque club 1 point par licencié. Il permettra ainsi aux clubs de se départager par le nombre des licenciés coureurs augmenté par les licenciés dirigeants auxquels doivent s'ajouter cette année tout particulièrement les licences délivrés aux tout jeunes espoirs, tels que pré-licences et jouvenceaux.

Créé en 1955 le « Challenge du Nombre » a été déjà remporté par :

Le C.C.T. en 1955
 Le C.O.B. en 1956
 La R.O.O. en 1957



CHALLENGE DU MERITE

Comme l'an dernier, l'attribution des points aux licenciés ne sera valable que pour les coureurs prenant part aux compétitions c'est-à-dire les Minimes, les Amateurs et les Indépendants. Le nombre de points par épreuves organisées en une ou plusieurs étapes sera augmenté et pour permettre de voir se dérouler à nouveau les Brevets Routiers et les Brevets du Jeune Cycliste de nouveaux points viendront récompenser les clubs qui auront été à la peine et qui auront également enregistré des victoires. Voici quelle sera l'attribution des points :

Pour 1 épreuve toutes catégories sur route : 5 points.
 Pour 1 épreuve toutes catégories sur piste (10.000 fr. de prix) : 5 pts.
 Pour 1 épreuve par étape : 5 pts.
 Pour chaque étape de l'épreuve : 3 pts.
 Pour 10 Brevets du Jeune cycliste : 1 point.
 Pour 1 épreuve des Brevets Routiers : 5 points.
 Pour 10 partants dans les Brevets Routiers : 1 point.
 Pour 1 victoire (toutes catégories) : 1 point.

Pour 1 victoire au classement spécial (3/4) : 1 point.
 Pour 1 victoire (minimes) : 1 point.
 Pour 1 licence Amateur : 1 point.
 Pour 1 licence Indépendant : 1 point.
 Pour 1 licence Minimes : 1 point.
 Créé en 1956 le « Challenge du Mérite » a été remporté par le C.O.B. en 1956 et 1957.



LES CLASSEMENTS DES MEILLEURS COUREURS

En raison des prix offerts aux classements spéciaux réservés aux 3^{me} et 4^{me} catégories, un avantage était offert à ces catégories de coureurs qui jusqu'en 1957 ont bénéficié du cumul des points. Pour ne pas défavoriser les premières et deuxième catégories à partir de cette saison le cumul des points sera supprimé.

Les premières et deuxième catégories ne bénéficieront de points qu'autant qu'ils figureront au classement dans les 3 premières places.

Pour les troisièmes et quatrièmes catégories les points seront attribués en fonction de leur classement général ou du classement spécial qui leur sera réservé.

L'attribution des points sera toujours la suivante :

Pour une place de premier : 3 points.
 Pour une place de second : 2 points.
 Pour une place de troisième : 1 point.

Mêmes attributions pour les épreuves de Minimes.

Les Challenges du C.R.O.F.F.C.

LE CHALLENGE DU MERITE

Après un très brillant départ la ROO prend la tête de ce Challenge et s'octroie les points suivants :

1^{er} R.O.O. : 2 E (10 points) + 3 V (3 points) = 13 points.



LE CLASSEMENT DES COUREURS TOUTES CATEGORIES

1^{er} SAID Hamed (ROO) 3 points
 2^{me} GIMENO Fernand (COB) 2 points
 2^{me} SANCHEZ Henri (JSSE) 2 points
 4^{me} MARTINEZ Marcel (ASPO) 1 point

MINIMES

1^{er} SORO Fernand (ROO) 3 points
 2^{me} ESCALES René (ROO) 2 points
 3^{me} LOPEZ Yves (CSM) 1 point

Le calendrier officiel de la saison 1958 du C.R.O.

LE 9^{me} GRAND PRIX CYCLISTE DE LA VILLE D'ORAN

Comme chaque année, à l'occasion de l'élaboration officielle du calendrier de la

saison à venir, le CRO n'a pas manqué de solliciter M. le Maire de la Ville d'Oran pour l'inscription du Grand Prix Cycliste de la Ville d'Oran parmi les grandes classiques à disputer en 1958.

Voici la réponse du Maire de la Ville d'Oran.

Oran, le 26-11-1957.

Le Maire de la Ville d'Oran
Ancien Ministre
Commandeur de la Légion d'Honneur

à
M. Dumesges,
Président du CRO-FFC
58, rue Jean Azémar à Oran.

Objet : E.P.S. - Subvention 1958.

Référ. : Votre lettre en date du 7-11-57.

M. le Président,

Par lettre citée en référence, vous me demandez notamment, si le Grand Prix Cycliste de la Ville d'Oran peut être inscrit au calendrier officiel des épreuves cyclistes pour l'année 1958.

J'ai l'honneur de vous faire connaître, en réponse, que je donne volontiers mon accord à l'organisation de cette compétition.

Votre demande subvention destinée à doter cette épreuve sera cependant examinée lors de l'attribution des subventions aux sociétés sportives.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le Maire :
Le Conseiller Municipal délégué.

Les Nouveaux Tarifs 1958

Voici les nouveaux tarifs qui ont été communiqués au C.R.O. pour l'année 1958.

AFFILIATIONS DE CLUBS

Affiliation	3.000 F.
Participation à l'Oranie Cycliste	1.000 F.
Licences de dirigeants (4)	1.600 F.
Total	5.600 F.



ASSURANCES DES EPREUVES-ROUTE ET PISTE

Cross-Cyclo-Pédestres, épreuves de minimes et de prospection	2.875 F.
Toutes épreuves sans distinction de kilomètres	5.750 F.
Transport des concurrents	1.610 F.
Voitures suiveuses	575 F.
Droits d'organisation	6 %



TARIFS DES IMPRIMES

Demandes de licences (coureurs et dirigeants) : 2 fr.
 Dossier complet pour épreuves sur route 20 fr.
 Dossier complet pour épreuves sur piste 25 fr.
 Déclaration d'accidents : 3 fr.
 Règlements des courses (1957) : 150 fr

PUBLICITE AUTORISEE

Port de publicité autorisée (par courrier)
500 francs.



**RENSEIGNEMENTS CONCERNANT
LES COUREURS MAROCAINS
RESIDANT EN ORANIE**

Les coureurs doivent faire parvenir par l'intermédiaire de leur club une demande de licence à l'adresse suivante :

Fédération Royale Marocaine de Cyclisme, Boîte Poste 202 - Casablanca.

Chaque demande doit être accompagnée d'un mandat représentant le prix de la licence (assurance non comprise) qui est de :

Amateurs et Indépendants 4^{me} catégorie : 350 francs.

Amateurs et Indépendants 3^{me} catégorie : 400 francs.

Amateurs et Indépendants 2^{me} catégorie : 450 francs.

Amateurs et Indépendants première et hors catégorie : 500 francs.

Minimes : 200 francs.

Les fonds doivent être versés au CCP 867-95, Rabat.

En même temps, les intéressés doivent faire parvenir au CRO une demande de licence et photo 4 x 4 avec le montant de la licence française (assurance comprise) pour enregistrement et remise du dossard.

Chos de la Route et de la Piste

Le champion d'Oranie sur route Castel, du COB, a fait ses adieux au cyclisme oranais. Fidèle à son club, il a voulu participer au Prix d'Ouverture du COB, bien qu'à court d'entraînement, pour témoigner sa reconnaissance à MM. Yvars et Catabard, pour les bienfaits dont a profité pendant son séjour en Oranie.



C'est la mort dans l'âme que Giméno a dû s'arrêter à l'Auberge du Rocher pour changer de boyau, ce qui l'a certainement privé d'une victoire à quelques kilomètres de l'arrivée. « Tranquillise-toi, lui a dit Castel; moi, j'ai perdu une course à la porte du vélodrome... ».



En solitaire, le jeune Gutierrez a repris l'entraînement sur la piste du vélodrome municipal. Que l'espoir de la ROO se rassure, des épreuves populaires sont prévus pour début janvier 1958.



L'assemblée générale de la FFC aura lieu le 14 décembre à Paris. Faisant partie du tiers sortant, M. Dumesges a posé sa candidature pour l'élection des nouveaux membres du comité de direction. L'un des principaux événements de l'assemblée générale 1957 sera le remplacement de M. Achille Joinard à la présidence de la FFC.



Le calendrier de la saison 1958 du CRO se meuble. L'idée de voir le Critérium de « l'Echo d'Oran » figurer parmi les grandes classiques n'est pas perdue de vue et l'ardeur des dirigeants des clubs oranais à vouloir mettre sur pied de nouvelles épreuves doit porter ses fruits.

P.V. de la réunion du 26-11-57

INFORMATIONS

En ouvrant la séance, M. Dumesges fait part aux membres présents du décès de M. Ségura, de la ROO et membre du CRO dont la levée du corps a eu lieu dans la matinée et à laquelle il a assisté pour présenter les condoléances à la famille du défunt. En sa mémoire la séance est suspendue pendant une minute, en signe de deuil.

Courrier Arrivée :

FFC Paris : Accusé réception de la candidature de M. Dumesges aux élections du 14/12 de l'A.G. (1/3 sortant) en qualité de membre du comité de direction de la FFC à Paris — remboursement par chèque des tickets d'assurance — augmentation du pourcentage sur les prix, porté à 6 % — renseignement pour établissement duplicatas — demande de participation du CRO aux frais d'obsèques du Président Joinard (2.000 fr.) — formulaire pour date à retenir en vue 11^{me} Critérium « Echo d'Oran » — faire-part de M. Rodriguez, de Tlemcen, mariage de sa fille.

Affiliations déposées : N° 2 : ASPO ; N° 3 : JSSE.

Courrier Départ :

FC Maroc : demande renseignements pour licences 1958.

Convocations des coureurs Carillo (ROO) et Fagot, Gil, Zapata (VSBH).

COMMISSION SPORTIVE REGIONALE

Epreuve Autorisée

Prix Ouverture COB : 1-12-1957 - 100 km.

Délégué-commissaire : M. Garcia (CSM).

Commissaires : MM. Gomis (CSM) ; Juge : Giméno (COB) et Gonzalez (JSSE).

Calendrier 1958 : Date du 13 Avril 1958, retenue par JSSE pour 2^{me} Grand Prix des Commerçants de l'Avenue d'Oujda.

Changement de catégories : En raison de leurs performances, la C.S.R. a décidé de passer en 1^{re} catégorie les coureurs Ségura J.C. (VSBH) et Giméno P. (ROO) et en 2^{me} catégorie les coureurs Damerment (PCBA) et Saïd (ROO) à partir du 1^{er} décembre 1957.

Démissions : Pour insuffisance de renseignements les coureurs Fagot, Zapata et Gil devront adresser une lettre explicative au Président du C.R.O. Le coureur Carillo (ROO) en l'absence de M. Andréo est convoqué au mardi suivant.

Avis favorable par la JSSE à la demande de démission du coureur Sanchez.

Challenges du Nombre et du Mérite du C.R.O. — Les textes proposés par M. Dumesges sont adoptés et entreront en application à partir du jour de l'ouverture de la saison actuelle : 17 Novembre 1957.

Le Président :
DUMESGES.

Le Secrétaire :
TUSTES.

P.V. de la réunion du 3-12-57

INFORMATIONS

Courrier Arrivée :

— FFC Paris : tickets assurances pour épreuves de fin de saison ; renseignements pour suppléants à assemblée générale.

— EPS : fiches de renseignements pour activité CRO saison 1957.

— Préfet Tlemcen : désignation d'un titulaire et d'un suppléant pour Commission retrait de permis de conduire.

— Ville d'Oran : accord pour IX^{me} Grand Prix Cycliste Ville d'Oran.

— FR Maroc : renseignements pour demandes licences marocaines 1958.

— COB : réclamation pour frais service ordre.

Courrier Départ :

— FFC Paris : divers ; affiliations et fiche caisse n° 2.

— MM. Fouques Duparc et Garagnon : lettres de félicitations.

COMMISSION SPORTIVE REGIONALE

Prix d'Ouverture COB - Minimes - 8-12-57

Délégué-commissaire : M. Tustes (JSSE) ; commissaires : MM. Gonzalès (JSSE) juge ; Gomis (CSM) et Giméno (COB).

Jusqu'en fin d'année, le braquet imposé par règlement 1957 sera exigé.

Prix d'Ouverture JSSE - 15-12-57

Contrôle des licences : Bar des Sports, 83, avenue de Saint-Eugène, à partir de 7 h. 30 pour toutes catégories — Rien de changé pour les minimes.

Délégué-commissaire : M. Andréo (ROO) ; commissaires : MM. Catabard (COB) juge ; Tustes (JSSE) et Giméno (COB).

Minimes : commissaires : MM. Gomis (CSM) Seuté (COB) et Gonzalès (JSSE).

HOMOLOGATION

Prix d'Ouverture COB - 1-12-57

RESULTATS TECHNIQUES

1. SANCHEZ (COB) 95 km. en 2 h. 44' 5"
2. Saïd (ROO) ; 3. Régnier (COB) ; 4. Martinez M. (ASPO) ; 5. Soler (PCBA) ; 6. Giméno (COB) ; 7. Guignard (COB) ; Mohand (ROO) ; 9. Moine (ROO) ; 10. Tartarin (JSSE) ; 11. Giménez (ROO) ; 12. Véra (COB) ; 13. Rojo (ASPO).

Classement spécial 3-4

1. SANCHEZ (COB) ; 2. Martinez M. (ASPO) ; 3. Soler (PCBA) ; 4. Mohand (ROO) ; 5. Tartarin (JSSE) ; 6. Véra (COB) ; 7. Rojo (ASPO) ; 8. Ballesterro (ASPO) ; 9. Mellina E. (ROO) ; 10. Bou-Tléllis (COB) ; 11. Belabid (COB) ; 12. Benyebka (ASPO) ; 13. Zaragoci (CSM) ; 14. Devésa (ROO) ; 15. Santiago (COB).

Pénalités

Castel (COB) : 200 fr. d'amende pour défaut de dossard et de plaque — Moine (ROO) : 100 fr. d'amende pour défaut de plaque — Benrahal (JSSE) : 100 fr. d'amende pour défaut d'accessoires — Lopez A. (COB) : 100 fr. d'amende pour s'être trouvé sur le parcours — Mellina J. (ROO) Garry (COB) et Castella (COB) : avertissement pour s'être trouvés sur le parcours après abandon.

Démissions

Lettres explicatives des coureurs Zapata, Fagot et Gil ; transmises au COB pour confirmation.

Le Président : M. DUMESGES.

Le Secrétaire : M. TUSTES.